

Monsieur DIALLO Colas
Le Cros Forest
42380 LURIECQ
Courriel : colas.diallo@ntymail.com
Téléphone : 09.77.68.36.15

à LURIECQ, le 26 décembre 2025.

à Monsieur LECORNU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
75 000 PARIS

Objet : LETTRE OUVERTE

Protection des victimes des ondes électromagnétiques artificielles.

Monsieur le Premier Ministre,

Je passe sur la présentation de ma personne, considérant les dossiers me concernant dans vos ministères : celui de la Justice, celui des Armées, et celui de l'Intérieur. Quelques fiches, bien qu'incomplètes, suffiront à attirer votre attention.

Ici, dans le département de la Loire, dans le Forez donc, où je vis, les victimes des ondes, depuis plus d'une décennie, alertent et mandent aides et assistances, comme ailleurs en France. A ceci près que, bien que relayées aux services compétents, nos demandes sont demeurées lettres mortes ce qui a mené trois ligériens connus de nos associations et collectifs au suicide.

En août dernier, c'est Virginie Jurdic qui est décédée des suites d'un cancer attribué par ses médecins aux radiations non ionisantes. Son parcours a été documenté et médiatisé depuis le diagnostic de son électro-hypersensibilité (EHS).

Quatre décès connus, rien qu'ici, en moins de dix ans, et malgré nos alertes.

Ici, dans le département de la Loire, dans le Forez donc, les victimes d'EHS, comme ailleurs en France vivent dans un stress constant et une insécurité permanente.

A tel point que le député de la 4ème circonscription, madame BONNET a pris l'initiative d'une proposition de loi, comme avant elle, le député du Puy-de-Dôme, monsieur CHASSAIGNE, dans la continuité de la loi portée par madame ABEILLE en 2015. Ces élus connaissent notre condition pour nous avoir reçus, entendus ou visités sur nos lieux de vie.

Ici, où je vis, la menace se répète. Samedi 20 décembre, vers 16h30, ce voisin qui me crie « Va vivre dans les bois ! (...) ». Les gendarmes intervenus à 16h50 seront témoins de ces mêmes propos répétés devant eux... Et ce matin, un autre quidam, encore : « Toi, méfie-toi ! ».

Considérant que je suis le dernier EHS de ma génération de militants vivant toujours dans ses murs, considérant les actions menées, les acteurs aux responsabilités contactés, je me vois obligé, fort de toute mon expérience, de vous conseiller de déclencher, maintenant, une alerte au sein des ministères dédiés (Justice, Intérieur, Santé, Handicap, Collectivités) afin que ceux-ci traitent nos demandes avec diligence et la plus grande attention.

Comme l'explicitait par voie de presse notre sénateur, monsieur Bernard FOURNIER en 2019, il est temps de nous écouter. Des propos convergents avec ceux de Madame GRO HARLEM BRUNDTLAND, trois fois premier ministre de la Norvège, et directrice de l'Organisation Mondiale de la Santé, se déclarant elle-même victimes des ondes.

Ici, en France, je lis le code Civil, Art.16 :

- La loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie.

Aussi, au sommet du bloc de constitutionnalité, je lis la Convention d'Oviedo, Article 2 – Primauté de l'être humain :

- L'intérêt et le bien de l'être humain doivent prévaloir sur le seul intérêt de la société ou de la science.

Pour conclure, j'insiste, il ne s'agit pas ICI de prouver un lien de causalité entre les rayonnements électromagnétiques artificiels auxquels nous sommes exposés et la condition d'indignité qui est la nôtre, mais d'entendre nos témoignages, la réalité vécue, et, les certificats médicaux qui en attestent.

En cas contraire, de fait discriminés, il apparaît que nos droits humains les plus fondamentaux sont violés. C'est pourquoi, depuis le Forez, monsieur le Ministre, je vous demande d'agir maintenant. Je me tiens à disposition pour conseils et orientations.

Sans attendre le retour de votre action, convenue, monsieur le Premier ministre, Normand comme Vous, je me permets, comme on le dit chez Nous :

Diex Aïe !

Colas DIALLO.

Copies à :

- Préfecture de la Loire
- Conseil Départemental de la Loire
- Loire-Forez-Agglomération
- Mairie et Conseil de LURIECQ
- Associations et Collectifs
- Médias
- (...)